



RECU EN PREFECTURE

Le 15 décembre 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20221208-D00699910-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 15/12/2022

Séance du 8 décembre 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} décembre 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n° 6), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 34), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 7), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Annaïck CHAUVET

Étaient absents :

Mme Marie ETEVENARD, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO

Procurations de vote :

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n° 3), Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Cyril DEVESA à Mme Fabienne BRAUCHLI (à compter de la question n° 8), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Valérie HALLER à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Claudine CAULET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Christine WERTHE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 7), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Benoît CYPRIANI, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Anthony POULIN à M. François BOUSSO, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 7).

OBJET : 45. Emergences - Quatrième attribution 2022

Délibération n° 2022/006999

Emergences - Quatrième attribution 2022

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	23/11/2022	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'attribuer des aides, au titre du dispositif Emergences porté par la Ville de Besançon en partenariat avec les structures culturelles du territoire, à des associations supports des activités et projets d'artistes bisontins émergents dans le domaine des musiques actuelles et du spectacle vivant.

Pour rappel, dans le cadre des trois précédentes sessions d'attribution en 2022, le Conseil Municipal a décidé de soutenir 9 associations afin d'accompagner leurs projets de création et de développement professionnel, pour un montant total de 16 700 €.

Pour cette dernière session d'attribution 2022, il est proposé d'apporter des subventions à 7 associations afin de soutenir leurs projets, pour un montant total de 23 500 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création et à l'expérimentation artistiques, la Ville de Besançon accompagne les jeunes artistes du territoire à travers un dispositif dédié, Emergences, initié en 2005 et prolongeant une politique culturelle en faveur de celle-ci engagée vingt ans auparavant avec Les Rencontres Jeune Création et Besançon Ville Ouverte aux Jeunes.

I. Présentation du dispositif Emergences

Emergences est tout à la fois un laboratoire d'expérimentations artistiques, le reflet de la richesse culturelle bisontine et l'expression de l'engagement conjoint des acteurs culturels professionnels du territoire en faveur de la jeune création.

En 2018, afin de répondre à ces enjeux et aux évolutions du secteur, le dispositif Emergences a élargi ses domaines d'intervention et renouvelé les modalités de son accompagnement pour mieux s'adapter aux besoins et à la temporalité des différents projets artistiques, qui font l'objet d'un suivi, à différents stades d'avancement, par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires, Les 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon, le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, La Rodia - Scène des musiques actuelles, le Service culturel du CROUS Bourgogne-Franche-Comté et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon.

Actuellement, une vingtaine de projets/artistes, à différents stades d'avancement dans leurs démarches de professionnalisation et de création, font l'objet d'un suivi par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires.

En outre, si la crise sanitaire a affecté et affecte encore le secteur artistique et culturel (report des projets, embouteillage dans les structures de diffusion, incertitudes sur les diffusions et engagements...), les jeunes artistes, généralement confrontés à une structuration précaire, ont subi de manière accrue les conséquences de l'épidémie de Covid-19.

Sept structures de création dans le domaine des musiques actuelles et du spectacle vivant, ayant sollicité l'appui du dispositif Emergences à des étapes diverses de développement de leurs projets artistiques, ont déposé une demande de soutien financier conduisant aux propositions d'aides

suyvantes, cinq subventions à de nouveaux projets artistiques et deux aides complémentaires à des structures de création pour poursuivre leurs projets et leur professionnalisation dans le secteur du spectacle vivant.

II. Propositions de subventions à des associations porteuses des projets et activités d'artistes émergents du territoire, au titre du dispositif Emergences

A/ Aide du dispositif Emergences à de nouveaux projets artistiques

1. Association Compagnie Mousso-Den - *Quand je souris ça fait du soleil* / spectacle vivant

Créée en 2022, l'association Compagnie Mousso-Den porte le projet professionnel en tant que metteuse en scène de Marine Bonjour qui intervient après un parcours de formation au lycée de Salins-les-Bains, la création d'une compagnie de théâtre amateur à Besançon et un emploi en accueil et assistance à la technique au Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté. Accompagnée d'une équipe de trois jeunes comédiens bisontins issus des formations arts de la scène de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté notamment et d'une jeune réalisatrice de films d'animation, elle lance la production de cette pièce dont la finalisation est prévue en septembre 2023. Projet de spectacle tout public à partir de 6 ans, fruit d'une écriture collective dont Marine Bonjour est à l'initiative, celui-ci porte sur le langage des enfants et traite notamment de la différence et du rapport parents-enfants. L'association développe actuellement diverses démarches auprès de structures culturelles bisontines et régionales pour bénéficier d'accueils en résidence et d'un soutien à la création et/ou à la diffusion, parmi lesquels un projet de résidence avec ateliers d'initiation pour les enfants pour les vacances de printemps 2023 à la MJC Palente.

Afin de soutenir la professionnalisation de la structure et la création du spectacle *Quand je souris ça fait du soleil*, il est proposé d'apporter une subvention de 3 500 € à l'association Compagnie Mousso-Den.

2. Association Les Animaux de la Compagnie - *Mes Amours* / spectacle vivant

Créée par Mélina Prost et Xavier Nunez-Lizama, l'association Les Animaux de la Compagnie, domiciliée à Trépôt, vise à concrétiser des formes d'arts vivants en cohérence avec les enjeux sociaux et environnementaux de l'époque actuelle.

Installée à Besançon et cherchant à développer son activité sur le territoire, Mélina Prost, formée aux arts du cirque à l'école Passe Muraille, au théâtre au Conservatoire d'art dramatique d'Avignon et au théâtre gestuel à l'Accademia Dimitri en Suisse, porte la mise en scène et l'écriture du nouveau projet de création de l'association, *Mes Amours*, premier spectacle pour le plateau de cette structure. En parallèle, la compagnie poursuit la diffusion du spectacle *Elevage*, autour du monde paysan et de la chute de la biodiversité, en milieu rural notamment, avec l'appui de Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public.

Spectacle pluridisciplinaire, mêlant théâtre, danse et musique, *Mes Amours* réunit quatre comédiens, une musicienne, un dramaturge et un technicien pour la création d'un cabaret participatif libérateur autour des rouages et dérives du sentiment amoureux.

L'association poursuit ses démarches de recherche de partenariats auprès des structures culturelles professionnelles, bénéficiant déjà pour ce projet d'une bourse de l'Accademia Dimitri et de soutiens financiers de la DRAC (plan de relance) et du Conseil départemental du Doubs, outre l'accompagnement d'ARTIS - Le Lab.

Afin de soutenir l'implantation professionnelle de la compagnie sur le territoire et la création du spectacle *Mes Amours*, il est proposé d'apporter une subvention de 5 000 € à l'association Les Animaux de la Compagnie.

3. Association Porte-Avions / danse

Issu de la culture hip hop, le collectif bisontin Porte-Avions, réunissant des artistes danseurs principalement mais également des musiciens et vidéastes, s'est fait connaître sur le territoire par ses vidéos pendant le confinement.

Repéré depuis par diverses structures, il a été associé au projet *Sources*, une production des 2 Scènes - Scène nationale de Besançon avec le chorégraphe Franck Edmond Yao et participe à diverses collaborations, avec le théâtre Edwige Feuillère de Vesoul ou avec la DRAC, autour d'un projet pédagogique.

Cherchant à professionnaliser son activité, le collectif développe différents axes, dont l'événementiel (projet de *Battle* notamment) et la création. Travaillant à son premier projet professionnel de création, autour du collectif comme métaphore du lien social, l'association développe actuellement la production et l'écriture de ce spectacle qui réunit cinq interprètes et un vidéaste sur scène et associe un compositeur bisontin pour la création musicale. Sa finalisation pour le plateau est prévue en novembre 2023 avant un projet d'adaptation hors les murs en 2024.

Afin de soutenir la professionnalisation du collectif et le développement de son premier projet de création, il est proposé d'apporter une subvention de 5 000 € à l'association Porte-Avions.

4. Association Isturiale - *FLEUR* / musiques actuelles

Jérôme Douablin, bénéficiant d'un parcours artistique mêlant poésie, chanson et arts chorégraphiques, se consacre désormais prioritairement au développement de son projet musical *FLEUR* autour d'un répertoire spleen rock.

Accompagné par le dispositif Panopli mené par Le Bastion et La Rodia et porté administrativement par l'association Isturiale, *FLEUR* a notamment réalisé l'enregistrement de 5 titres autoproduits diffusés sur les plateformes de streaming, a été accueilli en résidence et s'est produit, à La Rodia, à l'occasion de la Fête de musique et dans le cadre d'une soirée « Support your local band » en 2022.

Il articule la poursuite de la professionnalisation de son projet autour de la constitution d'outils de promotion, notamment un clip, de candidatures à des tremplins, comme les Inouïs du Printemps de Bourges en 2023 et de démarches auprès des structures de diffusion, ainsi que d'un travail scénique décliné sous 3 formes, une forme folk-poétique solo pour petits lieux, une forme avec des musiciens invités le temps d'une soirée et une forme folk-rock scénographiée avec le concours de musiciens additionnels.

Afin de soutenir la professionnalisation et le développement du projet musical *FLEUR*, il est proposé d'apporter une subvention de 3 000 € à l'association Isturiale pour ses activités 2022 et 2023.

4-5. Association Pig Net - *EVIDENCE* / musiques actuelles

Marie-Alice Ottmann, cherche, en tant que créatrice, autrice, compositrice, interprète, à développer son premier projet professionnel de création *EVIDENCE*, spectacle musical théâtralisé, accompagnée à l'écriture du poète bisontin Mustapha Kharmoudi et sur scène des musiciens professionnels Fred Maggi et Pauline Busetto.

En complément de l'enregistrement d'un album, Marie-Alice Ottmann a présenté une petite forme de ce spectacle au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, à la Maison Victor Hugo ou au Fort de Chaudanne. Elle poursuit diverses démarches de recherches de partenariats à la fois pour un accueil en résidence pour finaliser la création scénique et pour la diffusion de ce spectacle dans les structures culturelles. Avec le double enjeu de visibilité du spectacle auprès des professionnels et de soutien à la nouvelle association bisontine Endo FAHM qui accompagne les femmes atteintes d'endométriose, la structure Pig Net, qui porte la production et la diffusion professionnelles de cette création, organise le 20 novembre 2022 une soirée concert du projet *EVIDENCE* au Petit Kursaal.

Afin de soutenir la professionnalisation et le développement du projet musical *EVIDENCE*, notamment pour la finalisation de la création scénique et sa diffusion, à Besançon notamment, il est proposé d'apporter une subvention de 2 000 € à l'association Pig Net.

B/ Aides complémentaires à des structures en cours d'accompagnement par le dispositif Emergences

1. Association ESPERLUETTE Compagnie circassienne - *Broths / et autres paysages* / Cirque

Formé à Passe-Muraille à Besançon et à l'Ecole Nationale de Cirque de Châtellerauld, Basile Herrmann Philippe, diplômé de l'Ecole Nationale de Cirque de Montréal (spécialisation acrobate au sol), poursuit sa première création professionnelle *Broths / et autres paysages* (nouveau titre), mêlant

performance, cirque et espaces sonores, avec ses collaborateurs, Maxime Steffan, circassien, Marjolaine Mansot et Félix Philippe, formés à l'école du Théâtre National de Strasbourg respectivement en section scénographie-costume et en régie création.

Bénéficiant de nombreux partenariats et soutiens (Cirq'onflex, service culturel du CROUS Bourgogne Franche-Comté, SUBS à Lyon, Equinoxe Scène nationale de Châteauroux, lauréat Processus Cirque de la SACD, ARTIS-Le Lab, DRAC dans le cadre du plan de relance), l'association ESPERLUETTE poursuit le travail de production et de création avec différentes résidences à venir durant l'hiver 2022-2023 avant la première prévue en avril 2023. Le projet a également pu bénéficier d'une aide du Festival du Bitume et des Plumes pour présenter une étape de travail à Besançon lors de l'édition 2022 et est présélectionné par Circusnext, label de cirque européen dans le cadre de son appel à projets 2022-2023.

Soutenue à hauteur de 3 500 € par la Ville de Besançon en décembre 2021 dans le cadre du dispositif Emergences, pour lui permettre la poursuite de ses démarches de structuration et d'implantation sur le territoire, ainsi que d'avancer sur les prochaines étapes de création du projet, notamment sur le territoire bisontin, l'association ESPERLUETTE sollicite le dispositif Emergences pour un accompagnement complémentaire afin de finaliser la création et développer la diffusion à son issue.

Pour accompagner la finalisation et la diffusion de cette création, à Besançon comme dans des festivals et lieux du réseau professionnel national et international du spectacle vivant, il est proposé d'apporter une aide complémentaire de 3 000 € à l'association ESPERLUETTE Compagnie circassienne, structure bisontine support de la production du projet *Broths / et autres paysages*.

2. Association Kinétochore / Danse contemporaine

Nourrie de ses rencontres artistiques et de ses expériences professionnelles, la jeune chorégraphe et interprète Sandrine Chapuis a créé en 2020 la Cie Kinétochore, association domiciliée à Cussey-sur-l'Ognon. Interprète pour des compagnies de danse ou de cirque (compagnies Blanca Li, A Corpo, Remue Ménage), des opéras (*Jérusalem* - G. Santucci ; *Le Domino noir* - C. Hecq & V. Lesort) et chargée de la chorégraphie d'opéras, cette jeune artiste développe désormais en complément ses propres projets de création et explore un art sans cloisonnement, donnant au mouvement le sens le plus large possible (dans le format, la forme, le fond ou les collaborations), visant à toucher le plus grand nombre.

Depuis 2020, l'association a ainsi créé 2 spectacles, *Histoire d'une jupe*, spectacle jeune public et tout public, duo sur la thématique de la construction de soi, mêlant chant, danse et cirque et *Solea*, petite forme avec un guitariste de flamenco, projets dont elle poursuit actuellement la diffusion en milieu scolaire et dans des structures culturelles. Dans le cadre, elle a mené de nombreuses démarches de structuration et d'implantation régionale de son activité. Le Service culturel du CROUS s'est notamment engagé auprès de la compagnie pour une collaboration au long cours et poursuit ce partenariat dans le lancement de la production du prochain projet de création de la compagnie, plus ambitieux, mêlant arts et sciences : *En phase* (titre provisoire).

En effet, la compagnie envisage la création pour 2025 d'un spectacle pluridisciplinaire en coopération avec une équipe de neuroscientifiques afin de répondre à des questionnements concrets de recherche. Elle travaille avec le Laboratoire de recherches Intégratives en Neurosciences de l'université de Bourgogne-Franche-Comté.

Soutenue à hauteur de 3 000 € par la Ville dans le cadre du dispositif Emergences en septembre 2021 pour sa structuration et son projet de création *Histoire d'une jupe*, l'association sollicite un accompagnement complémentaire pour l'amorçage de la production dès 2023 de son projet arts et sciences.

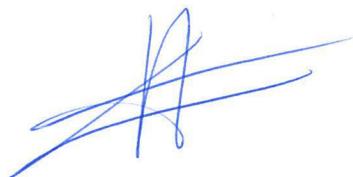
Afin de l'aider dans la poursuite de ses démarches de professionnalisation et d'implantation sur le territoire, ainsi que dans la phase d'amorçage de son nouveau projet de création arts et sciences, il est proposé d'apporter un soutien à l'association Kinétochore à hauteur de 2 000 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 23 500 € sera prise en charge sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.33.6574 0022185.10032. Elle fera l'objet d'un versement en une fois à compter de la notification de la subvention à chacune des associations.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :
 - 3 500 € à l'association Compagnie Mousso-Den ;
 - 5 000 € à l'association Les Animaux de la Compagnie ;
 - 5 000 € à l'association Porte-Avions ;
 - 3 000 € à l'association Isturiale ;
 - 2 000 € à l'association Pig Net ;
 - 3 000 € à l'association Esperluette Compagnie circassienne ;
 - 2 000 € à l'association Kinétochore.

La Secrétaire de séance,



Annaïck CHAUVET,
Adjointe

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.